

des eaux-et-forêts, un lieutenant de maréchaussée et une argue royale.

En 1790, Trévoux fit partie du département de l'Ain et devint chef-lieu d'un district composé de quatre cantons : Trévoux, Montmerle, Saint-Trivier et Thoissey. En 1800, les districts furent remplacés par des arrondissements communaux, administrés par des sous-préfets. Trévoux devint chef-lieu d'un de ces arrondissements, et sa juridiction s'étendit sur sept cantons et cent onze communes. Un tribunal de première instance y fut placé, avec tous les autres établissements administratifs qui accompagnent les sous-préfectures.

Dans les orages de la révolution de 1792, le caractère doux et paisible des habitants préserva la ville de ces horreurs dont tant d'autres lieux ont été le théâtre. Quelques arrestations de nobles et de prêtres y furent faites, mais aucun d'entr'eux ne porta sa tête sur l'échafaud.

En 1814 et 1815, la ville eut peu à souffrir de l'invasion étrangère : aucun combat ne fut livré ni dans la ville ni dans les environs. Son éloignement des grandes routes militaires préserva cette ville des maux de la guerre.

En 1831, Trévoux fut, pendant deux jours, au mois de novembre, le quartier-général de l'armée qui était dirigée contre Lyon révolté. Le duc d'Orléans et le maréchal Soult y séjournèrent.

Le 15 août 1850, le prince Louis-Napoléon, président de la République, dans son voyage à Lyon, s'arrêta quelques instants à Trévoux et fut accueilli aux acclamations de la population reconnaissante de la tranquillité et du repos qu'il avait procurés à la France.

En 1851, le 18 mai, on inaugura sur la Saône un pont suspendu qui ouvre une communication avantageuse avec le Lyonnais et le Beaujolais. La première pierre avait été posée l'année précédente par le général de Castellane, commandant supérieur à Lyon. La bénédiction du pont fut faite par Monseigneur Chalandon, coadjuteur de Belley, au milieu d'un grand concours de la ville et des environs.